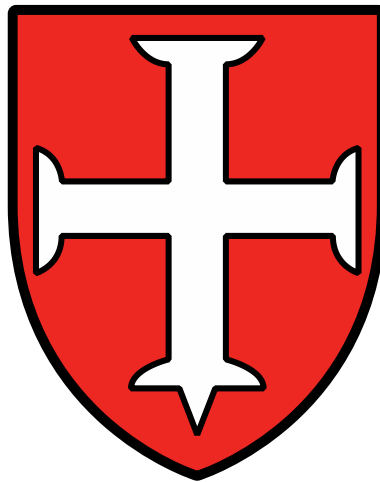


COMMUNE DE CRANS CONSEIL COMMUNAL



PROCÈS-VERBAL Séance du 18 mai 2026

Pour approbation CC

ORDRE DU JOUR

1.	Appel	4
2.	PV de la séance du 16 mars 2026	5
3.	Approbation de l'ordre du jour	6
4.	Communications du bureau du Conseil	7
5.	Communications de la Municipalité	8
	<i>Administration générale, sécurité, population, relations extérieures — M. Robert Middleton, Syndic</i>	8
	<i>Finances, mobilité, urbanisme, développement durable, bâtiments — Mme Johanna Pini, Municipale</i>	8
	<i>Enfance, écoles, affaires sociales, culture et cultes — M. Vincent Chevalley, Municipal</i>	8
	<i>Police des constructions, routes et éclairage public, port, informatique — M. Yvan Rueff, Municipal</i>	8
	<i>Voirie, épuration, espaces verts, forêts, cimetière — M. Bernard Henrioux, Municipal</i>	8
6.	Préavis — Rapports des Commissions	9
	<i>Préavis N° 54/26 — Demande d'un crédit de CHF 152'960.- (TTC) pour les travaux d'entretien forestier sur les rives du Nant de Riond</i>	9
7.	Initiatives, dépôt de motions, postulats	10
8.	Associations intercommunales — Rapports des délégués APEJ, SITSE, POLICE, ORPC, Région de Nyon	11
9.	Divers et propositions individuelles	12
10.	Glossaire des acronymes et termes spéciaux	14

Préambule : M. le Président souhaite la bienvenue à l'ensemble des membres du Conseil, ainsi qu'à la Municipalité.

Il informe le Conseil de la présence dans la salle de M. Grégory Balmat du journal de la Côte.

Ouverture de la séance à 20h02.

Constitution du bureau :

- M. Henri Bossert, Président
- M. Claude Lagrange, vice-président
- Mme Fabienne Vionnet, Secrétaire

- Mme Ulrike Richardson, scrutatrice
- Mme Birgit Schleifenbaum, scrutatrice
- Mme Moravia Widmer, scrutatrice suppléante

- M. Laurent Sinner, Huissier

1. Appel

La Municipalité est représentée par :

- M. Robert Middleton, Syndic, excusé
- M. Yvan Rueff, Municipal et Vice-Syndic
- Mme Johanna Pini, Municipale
- M. Vincent Chevalley, Municipal
- M. Bernard Henrioux, Municipal

Excusés : dix membres du Conseil sont excusés

- M. Patrick Böhler
- Mme Lydia Bourquin
- M. Thomas Dislich
- M. Yves-André Fasel
- Mme Eli Gandillet
- M. Sylvain Nassisi
- Mme Milène Pochon
- Mme Nathalie Sauvain
- Mme Catherine Schmutz
- Mme Pollyanna Welsh

Absent : deux membres du Conseil sont absents

- M. Maximilien Berni
- M. Laurent Borcard

Quorum :

Au total, 29 conseillères et conseillers sont présents.

Le quorum est atteint, le Conseil peut délibérer légalement.

Lors du vote à main levée, la majorité simple est fixée à 15 voix contre 14.

Le Président ne vote pas.

2. PV de la séance du 16 mars 2026

M. le Président passe en revue le PV de la séance du 16 mars 2026.

M. Denis Gobet signale deux coquilles dans les dates communiquées par le Bureau du Conseil :
– page 7, point 4 : correction du titre « dates des prochaines séances 2025 » à changer par **2026** ;
– page 8 : correction du titre « Élections communales générales du 8 mars 2025 » à corriger par **2026**.

M. Vincent Chevalley, demande également une correction dans sa réponse, page 12, dernier paragraphe.
Il faut lire : « *La durée de vie de la pelouse dépend de l'activité et tourne plutôt autour de 15 ans que de 30 ans.*

L'essentiel des coûts provient de la sous-structure qu'il faut mettre en place ».

Le Conseil n'a pas d'autres remarque ou commentaire.

Vote pour l'approbation du PV de la séance du 16 mars 2026 avec les corrections demandées.

Voix pour :	Majorité
Voix contre :	Aucune
Abstentions :	Deux

Le PV de la séance du 16 mars 2026 est accepté à la majorité.

3. Approbation de l'ordre du jour

Le Président présente l'ordre du jour et précise qu'il sera suivi tel que présenté.

Il ajoute qu'en fin de séance, une présentation des travaux réalisés au chalet de Poêle Chaud sera projetée par MM. Henrioux et Lambelet.

Le Conseil n'a pas de remarques ni de commentaires.

Vote pour l'approbation de l'ordre du jour

Voix pour : Unanimité

Voix contre : Aucune

Abstention : Aucune

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

4. Communications du bureau du Conseil

Dates des prochaines séances 2026

– le **22 juin 2026** à **19h00**, dernière séance de législature. La séance se déroulera comme annoncé à Lausanne, dans la salle du Grand Conseil Vaudois. Une collation suivra et un car sera à disposition pour le transport. Le bus partira du chemin des Sports à 17h30, les inscriptions pourront être faites en ligne.

Législature 2026 - 2031

- 14 septembre à 20h00 (séance de réserve), accueil des nouveaux conseillers
- 26 octobre à 20h00
- 7 décembre à 19h00, séance suivie du repas de Noël

Une séance d'information est prévue pour les nouveaux membres jeudi 21 mai. Le bureau leur présentera les informations concernant le Conseil.

L'assermentation du nouveau Conseil aura lieu le lundi 1^{er} juin à 18h00.

Votations fédérales et cantonales du 14 juin 2026

Votation fédérale :

Objet 1 : Initiative populaire « Pas de Suisse à 10 millions ! (initiative pour la durabilité) »

Objet 2 : Modification du 26 septembre 2025 de la loi fédérale sur le service civil

Votation cantonale :

Objet 1 : Initiative populaire constitutionnelle « Pour le droit de vivre dignement de son travail — pour un salaire minimum cantonal »

Objet 2 : Initiative populaire législative « Pour le droit de vivre dignement de son travail — pour un salaire minimum cantonal »

Objet 3 : Contre-projet législatif « Loi sur le salaire minimum »

5. Communications de la Municipalité

Administration générale, sécurité, population, relations extérieures — M. Robert Middleton, Syndic

M. Yvan Rueff, vice-Syndic, prend la parole et excuse l'absence de M. Middleton et précise qu'il n'a pas de communication.

Finances, mobilité, urbanisme, développement durable, bâtiments — Mme Johanna Pini, Municipale

Mme Johanna Pini annonce l'introduction d'une nouvelle mesure dans le cadre du PECC. Notre commune participe à la plateforme *tapatou*. Une simple inscription sur le site donne accès à cette plateforme locale de partage d'objets, de services et d'activités et favorise une économie circulaire. Elle ajoute que plusieurs communes de Terre-Sainte y participent déjà. Il s'agit de Tannay, Mies, Chavannes-des-bois, Commungny et Founex.

Enfance, écoles, affaires sociales, culture et cultes — M. Vincent Chevalley, Municipal

M. Vincent Chevalley n'a pas de communication.

Police des constructions, routes et éclairage public, port, informatique — M. Yvan Rueff, Municipal

M. Yvan Rueff annonce une campagne de marquage au sol entre le 21 et le 26 mai sur le territoire communal. Une interdiction de parcage est déjà signalée sur les places concernées durant la période des travaux.

Le chantier de sécurisation du parking de l'école avance bien et sera bientôt terminé. Le parking sera remis en place d'ici la fin de semaine si le temps le permet. Quelques finitions seront encore nécessaires. Des travaux sont en cours jusqu'à la fin de l'été, pour la pose de la fibre optique. Certains trottoirs seront ouverts avec quelques débordements sur les routes, principalement sur le haut de la commune. Le bas se fera plus tard.

Voirie, épuration, espaces verts, forêts, cimetière — M. Bernard Henrioux, Municipal

M. Bernard Henrioux annonce que les travaux de réfection du collecteur EU du Bois Neuf sont dans les temps et seront terminés pour fin juin.

6. Préavis — Rapports des Commissions

Préavis N° 54/26 — Demande d'un crédit de CHF 152'960.- (TTC) pour les travaux d'entretien forestier sur les rives du Nant de Riond

M. le Président détaille les différents documents reçus par le Conseil concernant ce préavis.

Rapport de la Commission des Finances, M. Jean-Daniel Aubry

M. Jean-Daniel Aubry lit les conclusions du rapport de la commission des Finances.

M. le Président donne la parole au Conseil pour les questions.

Il n'y a pas de question de la part du Conseil, M. le Président relit les conclusions du préavis, puis passe au vote.

Vote pour l'approbation du préavis N° 54/26 :

Voix pour :	Unanimité
Voix contre :	Aucune
Abstention :	Aucune

Le préavis N° 54/26 est accepté à l'unanimité du Conseil.

7. Initiatives, dépôt de motions, postulats

M. le Président accuse réception dans les délais de la résolution de M. Yves Cretegny et consorts. Résolution relative à l'élaboration d'un programme de législature 2026/2031 dans les 100 premiers jours. Puis il passe la parole à son auteur, M. Yves Cretegny.

M. Yves Cretegny présente sa résolution en suivant les différents points de son projet de résolution.

M. Yvan Rueff accuse réception de cette résolution qui sera transmise à la future Municipalité. Il indique que celle-ci pourra s'organiser dès son entrée en fonction.

La Municipalité future a déjà parlé de ce sujet avant d'avoir reçu cette résolution. Une réponse parviendra au futur Conseil dès que possible.

M. le Président souhaite s'exprimer. Il demande au Vice-Président du Conseil de prendre la direction du Conseil.

M. Henri Bossert ajoute que la future Municipalité présentera un plan structuré autour des axes forts de la prochaine législature. Ce plan sera accompagné d'un effort de communication destiné à la population.

M. Claude Lagrange se retire et rend les pouvoirs au Président du Conseil.

M. le Président passe la parole au Conseil.

M. Marc-Henri Barrail soulève deux aspects qui lui semblent problématiques.

En termes de temporalité, cette résolution est-elle adressée à la Municipalité actuelle ou au futur Syndic ?

Pour lui, cette résolution devrait être présentée devant le nouveau Conseil, car un tiers des membres actuels va partir.

En matière de gouvernance, cette résolution donne l'impression que dans les rangs du Conseil, les membres réélus vont prendre le dessus et montrer ce que l'on va faire.

Il trouve cette résolution prématurée et préfère attendre l'entrée en force des nouvelles autorités pour en discuter.

M. Yves Cretegny estime que son projet s'inscrit dans la continuité de l'autorité. Le vrai débat débutera lorsque la Municipalité présentera son programme de législature.

La première séance du Conseil ayant lieu en septembre et il ne souhaite pas attendre jusque-là pour présenter sa résolution. Il s'agit d'une mise au travail rapide.

Il n'y a plus de questions ni de commentaires de la part du Conseil.

Vote pour l'acceptation de la résolution :

Voix pour : Majorité

Voix contre : Une

Abstentions : Deux

La résolution est acceptée à la majorité du Conseil.

Dès lors, la Municipalité prend acte de la résolution.

8. Associations intercommunales — Rapports des délégués APEJ, SITSE, POLICE, ORPC, Région de Nyon

APEJ — Rapporteur, M. Carlos Mota

Il n'y a pas eu de séance, la prochaine réunion aura lieu le 23 juin 2026.

SITSE — Rapporteur, M. Cédric Aeschlimann

Il n'y a pas eu de séance, la prochaine aura lieu le 16 juin 2026.

PNR (Police Nyon Région) — Rapporteur, M. Quentin Pommaz

Il n'y a pas eu de séance, la prochaine aura lieu le 27 mai 2026.

ORPC (Protection civile) — Rapporteur, M. Fasel, remplacé par M. Jean-Daniel Aubry

La dernière séance a eu lieu le 25 mars à Gilly, voici les points traités :

Contrôle des abris PC : À la suite de la tragédie de Crans-Montana, les abris PC doivent être contrôlés et mis aux normes si nécessaire.

Postulat : Un postulat a été déposé pour faire un accès de sécurité jusqu'à la caserne de Prangins depuis Gland.

Nouvelles mesures réglementaires : Le commandant de bataillon a fait un exposé des nouvelles mesures réglementaires et des activités. L'âge de la PC est prolongé pour les participants à 40 ans au lieu de 36.

Comptes 2025 : les frais de fonctionnement ont été moins élevés que budgétée, soit une économie d'environ 150'000 CHF.

SDIS — Rapporteur, M. le Syndic, remplacé par M. Yvan Rueff

Les comptes 2025 ont été approuvés à l'unanimité

La participation des communes du SDIS par habitant est stable depuis une dizaine d'années. Ce coût se situe entre 30 et 40 francs par habitant avec les micro-baisses en 2025.

La quinquennale est une grande présentation publique des activités du SDIS. Cette manifestation aura lieu le 20 juin à la place Perdttemps à Nyon. Partie officielle dès 10h30.

Conseil Région de Nyon — Rapporteur, M. Cédric Aeschlimann

Il n'y a pas eu de séance, la prochaine aura lieu le 17 juin 2026.

ARSCO SA — Rapporteur, M. Jean-Daniel Aubry

Les comptes 2025 sont bouclés, votés et acceptés.

La mise en service de la patinoire et de la piscine se passe bien. Le restaurant est un peu plus cher dans les frais généraux, mais, à part ça, tous les coûts étaient plus ou moins tenus et le budget également.

9. Divers et propositions individuelles

M. Olivier Andrey fait part de deux réunions stratégiques concernant la stratégie 4 saisons de Télé Dôle, dont il a été informé en tant que représentant Club alpin. Il demande si la Municipalité est intégrée dans ces discussions et pourquoi la commune n'a pas été représentée, car plusieurs communes et associations en font partie.

M. Cédric Aeschlimann répond qu'au niveau du Conseil intercommunal, les délégués n'ont pas été sollicités pour ce groupe de travail.

M. Yvan Rueff répond que cette initiative fait suite au préavis sur la stratégie quatre Saisons. Une société française a été mandatée par Région de Nyon pour conduire la réflexion, avec les communes propriétaires du massif et les différents groupes d'intérêt. Il confirme que la Municipalité n'a pas reçu d'invitation pour y participer.

M. Olivier Andrey ajoute que les communes de St-Cergue, Gingins, Chésereux, Givrins, Rolle, Nyon, étaient présentes : « ... *c'est quand même assez large* » !

M. Yvan Rueff répond que, contrairement à Crans, les premières communes mentionnées sont celles situées au pied et dans le Jura, et que les grandes villes comme Rolle et Nyon participent avec leur office du tourisme.

M. Olivier Andrey se dit surpris par cette réponse, car nous avons Cuvaloup.

M. Yvan Rueff répond que cet argument a été avancé par la Municipalité, qui a également fait part de ses craintes de voir une partie de la clientèle du restaurant de Cuvaloup captée par la prochaine ouverture du Lapin Blanc. Toutefois, la commune a bien fait part de son intérêt pour le programme 4 Saisons.

M. Gilles Pilloud s'inquiète de la situation qui règne à la police de Nyon Région. La presse relate le licenciement de deux agents, en raison d'actes de racisme et de violence. Il souhaite que la PNR soit recadrée sur ses missions premières.

M. le Président informe que notre Syndic est membre du CoDir, mais qu'il est absent ce soir. Il demande à M. Quentin Pommaz s'il peut répondre.

M. Quentin Pommaz ne souhaite pas s'immiscer dans la politique du CoDir. Il répond que deux licenciements pour utilisation abusive de la force ont effectivement eu lieu après enquête et dépôt de plainte. Dans sa communication, le CoDir a été très clair : ce type d'acte n'est pas toléré.

M. Yves Cretegnny souhaite répondre à la question de M. Andrey. En revenant sur le préavis concernant la stratégie 4 saisons, il rappelle que l'organisation du projet prévoyait la consultation de région de Nyon et des 4 communes territoriales, à savoir Chésereux, Gingins, la Rippe et St-Cergue.

M. Olivier Andrey remercie pour ces précisions, mais relève que de nombreuses d'associations étaient représentées.

M. Yves Cretegnny précise que, dans ce type de discussion, ce sont les quatre communes territoriales qui ont été sélectionnées.

M. le Président termine la discussion et annonce précise que les inscriptions pour les élections à des commissions peuvent déjà être annoncées auprès du greffe en vue de la séance d'assermentation du 1^{er} juin.

Le Conseil n'a plus de questions ou de remarques.

La séance se termine à 20h53.

CONSEIL COMMUNAL DE CRANS

Le Président
M. Henri BOSSERT

La secrétaire
Mme Fabienne Vionnet

10. Glossaire des acronymes et termes spéciaux

Organismes communaux

CODIR	Comité de direction. Organe exécutif d'une association intercommunale.
CoFin	Commission des finances.
CoGest	Commission de gestion.
SDC	Société de développement, Crans.

Associations intercommunales

ACP	Association intercommunale pour un couvert à plaquettes, Trélex.
APEJ	Association pour l'enfance et la jeunesse.
ARSCO	Société immobilière ARSCO SA.
ORPC	Organisme régional de Protection civile.
PNR	Association intercommunale Police Nyon Région.
Région de Nyon	Association intercommunale des communes du district de Nyon.
SITSE	Services industriels de Terre Sainte et environs.

Organismes cantonaux

AdCV	Association de Communes Vaudoises.
DGMR	Direction générale de la mobilité et des routes, service de l'état de Vaud.
ECA	Établissement cantonal d'incendie.
OAJE	Office pour l'accueil de la jeunesse et de l'enfance
UCV	Union des communes vaudoises.

Autres organismes et raisons sociales

AVS	Assurance vieillesse et survivants.
Bio-Éco	Société de conseil et de stratégie dans le développement durable, l'énergie et le climat, Vevey.
Energeô	Projet de forage géothermique, Vinzel.
IDHEAP	Institut des hautes études en administration publique, Université de Lausanne.
PC	Protection civile.
TCS	Touring Club de Suisse.

Lois et règlements

LAT	Loi sur l'aménagement du territoire.
LAVS	Loi sur l'assurance vieillesse et survivants.
PECC	Plan énergie et climat communal.
PGA	Plan général d'affectation communal.